

290

DQ27

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Québec, le 17 juillet 2012

Monsieur Pierre-Alexandre Côté
MRC La Côte-de-Beaupré
3, rue de la Seigneurie
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Question complémentaire du 17 juillet 2012 (DQ27 n° 10)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question complémentaire suivante dont la réponse est attendue d'ici le **20 juillet, à midi**

Question 10

Le 26 juin dernier, la commission d'enquête vous transmettait diverses questions notamment celle-ci :

Lors de la première partie de l'audience publique, la porte-parole du promoteur a mentionné qu'une contribution volontaire de 800 000 \$ vous serait allouée sur une période de 20 ans (DT2, p. 9).

- A. *Est-ce que ce montant sera perçu de façon annuelle, soit 40 000 \$ pendant 20 ans ?*
- B. *Dans la négative, veuillez préciser de quelle façon cette somme de 800 000 \$ vous sera octroyée.*

En réponse, la MRC de La Côte-de-Beaupré indiquait : «Ce montant représente le profit net anticipé de SB5 qui est le projet communautaire (non encore réalisé) auquel prend part la MRC». Or, lors de la seconde partie de l'audience publique tenue le 4 juillet dernier, le promoteur réitérait que des contributions volontaires de 800 000 \$ seraient versées à la MRC de La Côte-de-Beaupré sur une période de 20 ans au regard du parc

éolien Seigneurie de Beaupré 4 (voir le DT3, pages 137 et 138) si ce dernier est autorisé par le gouvernement du Québec. De plus, il signifiait que «le parc éolien communautaire, lui, aura ses bénéfices à lui, puisque la MRC de La Côte-de-Beaupré participera au projet». Les mêmes questions vous sont de nouveau posées.

- A. Est-ce que ce montant sera perçu de façon annuelle, soit 40 000 \$ pendant 20 ans ?
- B. Dans la négative, veuillez préciser de quelle façon cette somme de 800 000 \$ vous sera octroyée.
- C. À quelles fins cette somme de 800 000 \$ sera-t-elle utilisée ?
Veuillez préciser et élaborer.

2

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrée, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission